

AVIS PUBLIC

AVIS D'ADOPTION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (SIP-08)

AVIS EST DONNÉ que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance ordinaire du 23 mars 2021, des modifications au *Règlement de délégation de pouvoirs* (SIP-08). Ces modifications entrent en vigueur le jour de la publication de l'avis public de leur adoption.

Le *Règlement de délégation de pouvoirs* (SIP-08) peut être consulté sur le site Internet du CSSMI au www.cssmi.qc.ca.

Donné à Saint-Eustache, ce 31^e jour du mois de mars 2021.

La secrétaire générale,

M^e France Pedneault

www.cssmi.qc.ca